

REPONSES A L'UNAF *l'Union nationale des associations familiales*

LA REPRESENTATION DES FAMILLES

Quelle est la place que vous accorderez à l'ensemble des familles et à l'UNAF chargée de les représenter dans les institutions nationales, européennes et internationales ?

La famille est la cellule de base de notre société. Elle est le lieu privilégié de l'éducation des enfants et de la transmission des valeurs. Cependant, depuis de très nombreuses décennies, la France n'a plus de politique familiale. La relève des générations n'est plus assurée, l'institution familiale vit une crise sans précédent, et les familles subissent une grave régression sociale et financière.

J'associerai les associations familiales à la mise en oeuvre de la grande politique familiale que je propose dans mon programme et veillerai d'autre part à renforcer leur représentation dans les institutions.

LA CONFERENCE DE LA FAMILLE

La politique familiale que j'engagerai, comparable par son ampleur à celle mise en oeuvre au lendemain de la Seconde guerre mondiale et qui assura le « baby-boom » des années 50, sera menée en concertation avec la Conférence familiale qui sera réunie une fois par an.

POLITIQUE FAMILIALE ET SOCIALE

En un demi-siècle, les prestations familiales ont diminué de près de 70% pour les familles avec trois enfants et la dégradation de leur pouvoir d'achat est continue.

Pour permettre aux parents d'assurer leur mission, je prendrai les mesures suivantes :

- les allocations familiales seront établies sur des critères nationaux et familiaux et non plus presque exclusivement sociaux, réservées aux familles françaises, seront revalorisées et indexées sur le coût de la vie ;
- un revenu parental sera créé, équivalent au SMIC, destiné à offrir, pendant la période souhaitée, aux mères ou aux pères de famille la possibilité de choisir librement entre l'exercice d'une activité professionnelle et l'éducation de leurs enfants ;
- un statut juridique et social sera donné au parent se consacrant à l'éducation de ses enfants (la mère ou le père) : protection sociale, droit à la formation professionnelle et droit à la retraite.

LE FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE

Le chômage de masse, le vieillissement de la population, l'immigration massive et le coût croissant des thérapies médicales de pointe, en diminuant les recettes de la Sécurité sociale par déficit de cotisants et en augmentant ses dépenses, alourdissent le poids des charges sociales qui constituent aujourd'hui près de la moitié du coût salarial. La réduction de leur poids nécessite une réforme de la Sécurité sociale et l'augmentation du nombre des cotisants.

La réforme de la Sécurité sociale que je compte mettre en oeuvre sera fondée sur les mesures suivantes :

- une séparation stricte de la gestion des cinq branches de la protection sociale (Maladie, Retraite, Famille, Chômage et Dépendance – à venir –) ;
- l'harmonisation de l'ensemble des régimes d'Assurance Maladie et Retraite pour mettre fin aux injustices et aux inégalités dans ces domaines ;
- la gestion directe par l'Etat de ces régimes nationaux sous contrôle du Parlement, avec droit de regard des représentants des salariés, des employeurs et des retraités sur ce contrôle ;
- l'établissement d'une politique familiale volontariste réservée aux Français (la suppression des allocations familiales pour les non-nationaux) ;
- la transformation des cotisations patronales au titre de la Famille en contribution fiscale ;
- le maintien des prestations sociales (hors « Famille ») pour les travailleurs étrangers légalement présents en France mais la concrétisation de la préférence nationale à l'emploi par une majoration du coût de l'emploi des salariés étrangers.

LA DETTE PUBLIQUE ET LE PACTE REPUBLICAIN

A l'heure actuelle, la dette publique augmente de près d'un milliard d'euros par semaine. Les partis au pouvoir depuis 30 ans ont endetté les Français pour plus de deux mille milliards d'euros, pour financer non pas des dépenses d'investissement mais principalement des dépenses de fonctionnement. Ce sont les générations montantes qui auront la charge de rembourser cette dette.

La politique de relance économique fondée sur la libération du travail, la réduction des charges fiscales et la protection de nos entreprises, à terme amènera le budget de la nation à être positif. Dans l'immédiat, je prendrai des mesures destinées à rationaliser la dépense publique :

- Mandater un grand audit des comptes de la Nation.
- Réorienter la dépense publique vers l'investissement. A ce titre, les départs à la retraite dans la fonction publique seront mis à profit pour rationaliser les effectifs en concertation avec les partenaires sociaux, mais dans l'intérêt d'une plus saine gestion de l'Etat.
- Maîtriser les dépenses liées à l'immigration, préalable indispensable à une réduction des déficits publics.
- Contrôler les subventions aux associations accordées par l'Etat, avec un objectif de réduction de 30%.

FAMILLES ET FISCALITE

Etes-vous d'accord pour redonner un rôle plus important à l'impôt sur le revenu ?

Non. Mais la réforme fiscale que j'entreprendrai, fondée notamment sur la réduction de l'impôt sur le revenu du travail et des droits de succession, facilitera la constitution d'un patrimoine familial.

Vous opposeriez-vous au prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu ?

Oui; car cette disposition augmenterait les pouvoirs d'inquisition déjà considérables de l'administration fiscale.

La contribution sociale généralisée

Cet impôt déguisé créé par le gouvernement social de Rocard et maintenu par les gouvernements RPR-UMP-UDF qui lui ont succédé est d'autant plus injuste qu'il ne prend pas en compte en effet la dimension familiale des assujettis. L'établissement d'une nouvelle politique douanière que je propose, en faisant peser sur les sociétés étrangères vendant en France leur production une partie du coût de notre système social, permettra de supprimer la CSG.

FAMILLES ET POUVOIR D'ACHAT

Quelles solutions préconisez-vous pour doter l'appareil statistique français d'un instrument plus adapté à la mesure de la variation des dépenses ?

L'indice des prix calculé par l'INSEE ne mesure pas l'explosion des prix des produits de consommation courante, notamment dans l'alimentation, qui ont augmenté en moyenne de 40 % depuis la mise en place de l'euro en 2002. Cette inflation est particulièrement préjudiciable aux familles.

Un indice devrait être créé prenant en compte uniquement les produits de consommation courante.

Seriez-vous d'accord pour demander qu'un organisme officiel approfondisse les instruments de recherche pour mieux appréhender le montant des dépenses correspondant, d'une part, aux divers âges, d'autre part, à différentes situations relatives à la taille du ménage ?

Oui

FAMILLES ET EMPLOI

Estimez-vous indispensable qu'une place soit réservée à l'expression des familles dans les instances appelées à concevoir et adapter la politique de l'emploi ?

Oui

Etes-vous d'accord pour que la sécurisation des parcours professionnels fasse l'objet d'une concertation avec les instances concernées par l'environnement de l'emploi au sein desquelles les représentants de la société civile ont un rôle déterminant ?

Oui

LA CONCILIATION VIE FAMILIALE ET VIE PROFESSIONNELLE

Les conflits entre la vie professionnelle et la vie familiale ont pour causes principales : la précarité de l'emploi qui augmente l'angoisse des salariés et des entrepreneurs, la longueur des temps de transport entre le logement et le lieu de travail, l'obligation financière dans une famille d'avoir deux salaires.

La relance de l'économie en réduisant les risques de chômage diminuera cette angoisse, un meilleur aménagement du territoire et la revitalisation de nos communes rurales réduiront la longueur moyenne des temps de transport, l'établissement d'un salaire parental permettra au parent le souhaitant de se consacrer à l'éducation de ses enfants.

DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE VERS L'INSERTION

Si l'éducation relève avant tout des familles, il appartient à l'Etat d'instruire ses enfants. Malheureusement, la transmission du savoir n'apparaît plus comme une priorité. Le système tolère une double intrusion, génératrice de malaise : celle des parents dans l'instruction et celle des enseignants dans l'éducation des enfants. Simultanément, les ravages du pédagogisme et de l'égalitarisme ont transformé les écoles en « lieux de vie » et les professeurs en « animateurs sociaux ».

Face à une école démantelée et massifiée (cf. le criminel objectif de 80% d'une classe d'âge au bac) dont le niveau ne cesse de baisser, face à la dévalorisation des diplômes et au nombre croissant de jeunes sortant du système scolaire sans qualification, des changements profonds s'imposent :

- le rétablissement de la sélection par le mérite ;
- l'apprentissage des savoirs fondamentaux ;
- l'amélioration de l'orientation, trop souvent vécue comme une accommodation à l'échec scolaire ;
- le développement de l'apprentissage ;
- l'adaptation en permanence des formations aux emplois émergents par un dispositif de veille stratégique et un programme d'orientation efficace ;

- l'extension des stages en entreprise afin que les jeunes diplômés soient plus directement opérationnels ;
- le rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants garanti par la mise en place du chèque scolaire, leur donnant les moyens de choisir l'école qu'ils veulent pour leurs enfants.

LE LOGEMENT DES FAMILLES

Que ce soit à l'achat ou à la location, le logement constitue dans le budget des familles françaises un poste de dépenses de plus en plus lourd. Selon la fondation Abbé Pierre, 5,67 millions de personnes étaient mal logées en 2004 en France. Cette crise a des causes économiques, démographiques et sociologiques structurelles :

- l'offre de logements, en particulier sociaux, ne répond pas aux besoins croissants, liés, d'une part, à l'arrivée chaque année, légale ou non, de centaines de milliers d'immigrés, d'autre part, à l'éclatement de la cellule familiale qui a pour conséquence l'augmentation du nombre des célibataires et des familles monoparentales ;
- les délocalisations et les fermetures d'usines obligent de nombreux salariés à quitter leur région et donc leur domicile familial pour trouver un nouveau travail ;

Pour permettre à toutes les familles françaises de se loger décemment, je mettrai en oeuvre une grande politique du logement fondée sur :

- la relance de la construction neuve obtenue par une amélioration du pouvoir d'achat des Français, résultant d'une meilleure performance de notre économie, et par une relance de l'offre, grâce à notamment à un allègement des charges pesant sur les entreprises du bâtiment ;
- la démocratisation de l'accession à la propriété, (aujourd'hui, 57 % des ménages sont propriétaires de leur logement), par la revalorisation des PEL et des CEL, l'attribution de prêts à taux zéro aux familles françaises et la réduction des impôts sur le foncier bâti et sur les successions ;
- une réhabilitation du logement social qui représente 15 % du parc immobilier en donnant la priorité aux Français dans l'attribution des logements sociaux et en assurant la transparence dans les procédures d'attribution des logements sociaux ;
- le développement du logement locatif libre en instaurant un système de garantie contre les loyers impayés et en rééquilibrant les droits respectifs des propriétaires et des locataires.

La disposition d'un logement décent pour tout Français ne peut résulter « d'un droit au logement imposable » inscrit dans la Loi, qui violerait le droit de propriété, mais de l'application d'une politique fondée sur des principes de bon sens comme : la reconstruction de l'économie française, l'encouragement à l'épargne des particuliers leur permettant d'acquérir un logement, la mise en oeuvre d'une grande politique de la famille française, la préférence nationale.

LA QUALITE DU CADRE DE VIE DES FAMILLES

Quel programme politique allez-vous proposer pour préparer des solutions alternatives aux énergies fossiles ?

Après « le tout charbon », « le tout pétrole », « le tout nucléaire », il ne s'agit pas d'imposer « le tout solaire » ou « le tout éoliennes », mais d'encourager la multiplication des sources d'énergie par le développement :

- des recherches en vue d'obtenir un « nucléaire propre et sûr » ;
- des énergies renouvelables : éoliennes, (à condition qu'elles respectent l'environnement naturel et humain dans lequel elles sont installées), solaire, mais aussi bio-masse, géothermie...;
- des énergies alternatives comme l'hydrogène à la place de l'essence pour les véhicules.

Envisagez-vous de faire dépendre la question du développement durable directement du Premier ministre ?

L'écologie est la recherche d'une harmonie entre la nature et l'activité humaine. Cette définition correspond à ce qu'on appelle par ailleurs « développement durable ». La préservation d'une telle harmonie étant le résultat d'une politique d'ensemble, (économie, aménagement du territoire, logement), il est normal qu'elle dépende directement du Premier ministre...

Quel système de «gouvernance » allez-vous mettre en place avec la société civile, dont les familles, sur ces enjeux fondamentaux ?

Pour mettre en oeuvre des mesures assurant la protection de notre environnement, il faut au préalable :

- Un Etat souverain, fort et indépendant, capable de résister aux lobbies industriels.
- Un pouvoir politique représentatif. C'est la raison pour laquelle, d'une part, j'établirai le scrutin proportionnel intégral permettant la représentation de tous les courants d'opinion, de l'autre, le référendum pour l'adoption des grandes réformes.
- Des entreprises et des consommateurs, libres et responsables, agissant non pas sous la contrainte mais sous l'effet d'une fiscalité incitative.

DROIT DE LA FAMILLE

Entendez-vous garantir les conditions actuelles du mariage, de l'établissement de la filiation et des procréations médicalement assistées ?

Institution irremplaçable, la famille représente le caractère central de la société. Je veillerai à ce qu'elle soit fondée exclusivement sur l'union d'un homme et d'une femme et qu'elle accueille des enfants nés d'un père et d'une mère. Les conditions actuelles du mariage seront donc maintenues et seuls les couples constitués par un homme et par une femme pourront avoir recours à l'adoption aux méthodes de procréation médicalement assistée.

Que proposez-vous pour améliorer le partage de l'exercice de l'autorité parentale après la séparation des parents ?

Veiller à ce que chacune des parties, la mère et le père, remplisse ses obligations, est pour le moment l'unique moyen d'améliorer le partage de l'exercice de l'autorité parentale.

RESPONSABILITE PARENTALE

Quelle est votre vision d'une société «bien traitante » à l'égard des enfants et quelles propositions faites-vous pour faire évoluer la société française dans cette direction ?

Mon projet pour la famille vise à redonner aux parents toute leur place dans la société, à promouvoir le modèle familial et à développer les moyens d'existence ou le niveau de vie des familles en compensant réellement les charges résultant de l'accueil et de l'éducation des enfants.

Vous engagez-vous à renforcer les moyens consacrés aux dispositifs de soutien à la fonction parentale fondés sur le volontariat des familles ?

Oui.

FAMILLE ET MEDIAS

La loi de juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse et l'action renouvelée et encouragée des associations familiales doivent permettre une meilleure protection des enfants contre toutes les formes de violences et tout particulièrement la violence pornographique.

Pour imposer le respect de ces principes, je veillerai à ce que la Justice sanctionne les médias violant la loi et je modifierai la composition du CSA, afin que dans cet organe, devenu représentatif des Français, les associations familiales soient représentées.